



DOCUMENT DESCRIPTIF de la CONSULTATION VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION

**Mise en page, illustration et édition
de la monographie Biodiversité du PNRLF
janvier 2021**

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 13 octobre 2020.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (**formulaires DC1-DC2-DC4**).

1- Procédure de passation

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

2- Objet de la consultation / Durée

L'entreprise retenue devra réaliser, **la mise en page, les illustrations, et l'impression de la monographie Biodiversité du PNRLF** qui s'inscrira dans la collection des monographies thématiques du Parc, en intégrant le texte rédigé fourni sous word, pour un volume total de 32 pages, ce qui comporte :

- **Mise en page**

Le prestataire doit mettre en page la monographie sur la base des textes remis par le Parc sous fichier numérique. Une réunion d'échanges sera prévue avec la personne en charge de la production de cette



monographie pour calage des volumes et du calendrier ; validation du calendrier de réalisation en fonction des impératifs de fabrication.

Calendrier prévisionnel attendu :

- Dans un délai de 15 jours maximum le prestataire devra proposer un premier essai sur 8 pages pour avis du comité de relecture en charge de la monographie ;
- 15 jours plus tard, après intégration des demandes du Parc, il devra proposer une première version de la monographie complète pour avis du comité de relecture en charge de la monographie ;
- 15 jours maximum après l'étape précédente, le prestataire devra proposer un bon à tirer (BAT).

Les propositions du prestataire et les demandes du Parc pourront donner lieu à plusieurs allers-retours entre le prestataire et le Parc jusqu'à la validation du BAT définitif par celui-ci.

Le BAT final sera transmis au Parc sous forme d'un fichier PDF en bonne définition et d'un fichier allégé pour mise en ligne sur internet accompagné d'un dossier complet contenant les fichiers sources format indesign et images dans un délai de 15 jours maximum.

Le prestataire précisera dans son offre son délai d'exécution au regard de ce calendrier prévisionnel.

- **Illustration**

En parallèle de la mise en page, le prestataire proposera des illustrations en lien avec les textes.

La création visuelle demandée comporte les éléments suivants :

- ☐ mise en forme graphique du document dans le respect de la Charte graphique du Parc naturel régional Livradois-Forez,
- ☐ traitement des images et retouches éventuelles,
- ☐ création éventuelle d'illustrations (reprise de cartes, tableaux...) en tant que de besoin,
- ☐ mise en page (le document comprendra deux grands chapitres PANORAMA et PERSPECTIVES, avec plusieurs niveaux de lecture),
- ☐ suivi d'exécution jusqu'à validation du Bon à Tirer (BAT),
- ☐ infographie jusqu'à la fourniture du fichier pour l'imprimeur,
- ☐ garantie de la qualité du fichier transmis pour impression.

Le Parc ne fournit pas d'iconographie.

- **Edition de la monographie en 2 000 exemplaires**

Caractéristiques techniques du document :

Format : 32 pages recto verso.

Intérieur papier 120g/m² – offset recyclé et/ou bénéficiant d'un écolabel (PEFC apprécié)

Impression : quadrichromie finition mat

Couverture couleur : 200 g offset recyclé et/ou bénéficiant d'un écolabel (PEFC apprécié)

Relié.

Impression et livraison en un seul point : Maison du Parc.



Délai de réalisation : une semaine à compter de la validation du BAT définitif par le Parc.
Le contrat sera conclu pour une durée de 3 mois, à partir de la notification du marché.

3- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Valeur technique de l'offre 40%
2. Le prix : 40 %
3. Moyens humains et matériels mobilisés sur la mission : 20 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

4- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée, l'offre technique et le devis descriptif remis par l'entreprise.

5- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

6- Délais de paiement, intérêts moratoires et acomptes

Le paiement se fera sur présentation de factures correspondant à l'avancement de la prestation :

Un premier acompte sera versé après acceptation du bon à tirer par le Parc et transmission de sa version numérique (haute définition + version basse définition).

Le solde sera versé à la livraison des exemplaires imprimés de la monographie biodiversité.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.



Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

7- Modalités de la consultation

Devis à remettre pour le 4 février 2021 – 12 H 00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat_public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Descriptif de la prestation et des moyens humains
- ✓ Descriptif des matériels proposés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez